



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023

Conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec* ;

AVIS PUBLIC est donné que le directeur général et greffier-trésorier déposera le rapport financier consolidé et le rapport du vérificateur externe pour l'année 2023 lors de la séance ordinaire du conseil du 14 mai 2024 à 19h30.

DONNÉ À VAL-DAVID, le 6 mai 2024

(Signé Carl Lebel)

Carl Lebel
Greffier-trésorier adjoint